

Comité de Spéléologie du Département du Rhône et de la Métropole de Lyon

3, rue Rouget de Lisle – La Feyssine

69100 VILLEURBANNE



Conditions de location

→ Pour toute location, l’emprunt se fait du mercredi au mercredi.

→ Une réservation doit être faite auprès des responsables matériel. (Voir dispo sur l’agenda)

→ Le matériel emprunté doit être rendu propre et complet.

→ Tout dysfonctionnement devra être signalé aux responsables matériels.

→ Toutes pertes et/ou détériorations anormales seront facturées et peuvent aller jusqu’à une interdiction de relouer du matériel.

**Matériel complet d’initiation à la spéléologie**

9 matos complets : baudrier, longes, torse, bloqueur de poing, pédale, bloqueur ventral, descendeur, casque et éclairage.

**Barnum**

Les dimensions du barnum sont 3 m x 4,5 m.

- Structure en aluminium.

- Toile classique nylon 380 gr  
- Doublure complète 100% PVC  
- Fermeture verticale : Fermeture éclair  
- Fixation horizontale : Velcro  
- Norme au feu- 3 sacs de transport (1 pour la structure 2 pour la toile).

-Deux sacs de rangement 160 x 44 x 34 cm et d’environ 60 kg. 

**Remorque**



Ses caractéristiques :

- Remorque REM 205 LIDER  
- PTAC 500 kg

- Dimensions utiles : 2.05 X 1.22

- Hauteur 46 cm + Réhausse ridelle 39 cm = hauteur totale de 85 cm

- Capot ABS

- Une roue jockey

- Roue 165/70/13

La remorque devra être utilisée dans le respect des réglementations et sous la responsabilité du conducteur.

Celui-ci devra notamment être titulaire d’un permis de conduire et d’une assurance valide.

L'assurance de la remorque entre dans la catégorie « assurance d’un véhicule terrestre à moteur » et relève de la responsabilité de l’utilisateur.

L’utilisateur avertit son assurance personnelle des dates d’utilisation de la remorque.

Il devra enfin installer à l’arrière de la remorque une plaque d’immatriculation correspondant au véhicule tracteur.

La remorque devra être rendue propre intérieur & extérieur.

L’utilisateur doit faire les vérifications d’usage :

∙ Respect du PTAC de la remorque.

∙ Inspection visuelle de la remorque afin de s’assurer de son bon état.

∙ Vérification de la pression des pneumatiques

∙ Contrôle des écrous (roues, essieu, tête d’attache, flèche, garde-boue)

∙ Fonctionnement des branchements électriques,

Lors de la prise de la location et au retour de celle-ci, un état des lieux de la remorque sera effectué par l’utilisateur et le CDS 69.

**Divers**

Peut être également mis à disposition :

→ La bâche « Comité de Spéléologie - Rhône & Lyon »

→ Oriflamme “ CDS69”